



Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



Contrat de Relance  
et de Transition  
Écologique



PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

## Comité de pilotage CRTE Conférence des Maires à l'Isclès de Prelles 14/12/2022

### 1. Rappel sur le CRTE et explication de la mise en place sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins du Guillestrois et du Queyras.

Le CRTE est un contrat de nouvelle ère sur 6 ans. Il est unique dans sa volonté de drainer tous les financements de droits communs. Le PETR est porteur du contrat et à un rôle fédérateur. Il n'a pas pour but de se substituer aux EPCI qui restent à la manœuvre. Le contrat a été signé au cours de la précédente conférence des maires pour 6 ans.

### 2. Présentation du bilan de l'année 2022

Une cheffe de projet a été embauchée pour 18 mois (janvier 2022-juin 2023) afin de suivre le contrat et de mettre en place des actions de sensibilisation.

Les annexes financières 2022 ont été envoyées par la cheffe de projet avant la conférence des maires à la préfecture et la DDT. Le travail de remontée des projets a été fait en collaboration avec chaque EPCI et selon les modalités choisies par celles-ci.

2 comités techniques ont été organisés en 2022 pour travailler sur les annexes et mettre en place le contrat sur le territoire. Il en est ressorti que le CRTE doit mettre en avant les projets structurants du territoire et qu'il est donc important de prioriser les projets en fonction de critères qu'il reste encore à définir.

La mission CRTE a également pu mettre en place des actions de sensibilisation sur les thématiques inscrites dans le CRTE : sobriété numérique, artificialisation des sols...

### 3. Tour de table des partenaires signataires sur le contrat et sur leurs modalités d'intervention dans le dispositif (Chambre Agriculture, Banque des territoires, CD, DRAC et Chambre des métiers si présents)

### 4. Conclusion et perspectives pour 2023

2023 verra se mettre en place le fond vert qui a pour but de dynamiser et d'accélérer la transition écologique.

